

Explication de vote sur le Vote des taux d'imposition :

Vous venez de refuser de voter l'examen d'un amendement / ou l'amendement (selon le cas) présenté par notre groupe qui aurait conduit à une baisse des taux d'imposition de 9% par rapport à l'exercice précédent .

Cet amendement aurait ramené l'augmentation des taxes à 18,77% depuis 2008 alors que l'inflation globale moyenne sur la période 2008-2010 n'a été que de 4,4% (source INSEE) et vous aurait contraint à réduire les recettes et les dépenses de 520 688€.

Ces économies étaient facilement réalisables .

A titre d'exemple , en fonctionnement il était possible de désinscrire 80 000€ de dépenses imprévues au 022 et d'ajouter 5248€ de DGF au 741 et 25 299€ de DSR soit 410141 € de moins à transférer en investissement en recette et en dépenses : - 380 000 € au 2031 frais d'études , -30 141€ au 2111 achat de terrains nus.

Ceci n'est qu'un exemple car ce sont 1 433 303€ de dépenses inscrites au budget 2011 qui peuvent d'ores et déjà être qualifiées de virtuelles : dépenses imprévues en fonctionnement et investissement , frais d'études et réserves foncières et les marges de manœuvre ne vous manquaient pas .

C'est pourquoi nous voterons contre les taux d'imposition que vous proposez aujourd'hui et vous demandons l'inscription de cette explication de vote au CR du présent CM .